

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

A

Ingénieurs territoriaux

A1

La Direction

Le Pôle Aménagement (PAD) est chargé de piloter et de mettre en œuvre la politique du Département dans les domaines de compétences suivants : infrastructures routières, collèges et environnement.

Le Pôle comprend 5 Maisons Techniques du Département (MTD), le Secrétariat général, la Direction des Infrastructures, la Direction de l'Environnement, la Direction des collèges ainsi que la Mission Lyon Turin.

Le Pôle aménagement du Département regroupe plus de 1100 agents, dont plus de 600 interviennent au sein des MTD.

Objectifs du Service

- Assurer le relais territorial des politiques départementales en lien avec les Directions concernées

FINALITES DE LA FONCTION

- Impulser et mettre en œuvre la politique décidée par l'Assemblée départementale à l'échelle du territoire de la MTD et être garant des relations avec les élus locaux et les interlocuteurs externes
- Piloter et coordonner l'activité de la Maison Technique du Département
- Contribuer aux initiatives de modernisation des processus au sein de la collectivité et les mettre en œuvre au sein des Maisons techniques

MISSIONS

Management et organisation :

- Assurer le pilotage, l'animation et la coordination des activités du service et des unités placées sous sa responsabilité
- Garantir la cohésion et la coordination des unités en assurant une circulation interne appropriée de l'information
- Organiser la prise en charge des missions déconcentrées dans les MTD (infrastructures collèges, subventions, Très Haut Débit, bâtiments, RH, gestion du domaine public, signalétique touristique routière...)
- Analyser et hiérarchiser les besoins en matière de fonctionnement (matériel, informatique, bâtiments...)
- Veiller à la qualité de la gestion comptable des budgets délégués et à une maîtrise des risques
- Impulser et mettre en œuvre une culture de la transversalité avec les autres territoires et les directions métiers
- Proposer des scénarii d'organisation, y compris territoriaux, répondant aux nécessités du Département en matière d'optimisation et de mutualisation de moyens

Pilotage et suivi des politiques dans le domaine routier du territoire de la MTD :

- Faire appliquer les politiques en matière d'exploitation, de sécurité et de maintenance des infrastructures routières, et proposer les programmations annuelles correspondantes
- Piloter la gestion du patrimoine routier
- Proposer et piloter l'organisation de la viabilité hivernale
- Assurer l'élaboration et la mise en œuvre de l'organisation de la gestion des crises
- Assurer le déploiement des actions du Plan Climat

Missions spécifiques à la fonction :

- Assurer une information permanente des élus du territoire quant aux enjeux du Département
- Assurer l'intérim des autres Directeurs de MTD en tant que de besoin

Liens hiérarchiques

- Directeur adjoint du DGA du Pôle Aménagement chargé des MTD et du Secrétariat Général
- Directeur général adjoint pôle aménagement

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Elus
- Direction des infrastructures (DI)
- Direction des bâtiments et moyens généraux (DBMG)
- Direction des collèges (DC)
- Direction de l'environnement (DE)
- Direction des politiques territoriales (DPT)
- Direction des ressources humaines (DRH)
- Tous services en tant que de besoin

Hors du Conseil départemental :

- Elus locaux
- Entreprises et bureaux d'études
- Services de l'Etat

COMPETENCES ATTENDUES

- Permis de conduire de catégorie B
- Domaine routier (exploitation, entretien, maintenance, aménagement...)
- Procédures et réglementations dans le secteur des routes
- Gestion administrative, comptable et budgétaire
- Marchés publics
- Fonctionnement du Département
- Droit public
- Politiques départementales transversales
- Techniques de management
- Leadership
- Force de proposition
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation
- Réactivité
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens de la négociation

Caractéristiques

- Résidence administrative : Siège de la MTD
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : OUI
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : OUI
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : OUI
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
→ si OUI,
Nombre de points : Néant
Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : OUI
- Moyens spécifiques : OUI
→ Si OUI, préciser :
 - Véhicule de service avec remisage à domicile

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

